

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G N°020-2025)

Pingdwendé Gilbert OUEDRAOGO

Ouagadougou, le 11 juin 2025

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 11 juin 2025,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 11 H 00 mn,
sous la présidence de
Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté **un décret** portant transfert des anciens actifs miniers de Wahgnion Gold SA, SEMAFO Boungou SA, Ressources Ferké SARL, Gryphon Minerals Burkina Faso SARL et Liliun Mining services Burkina Faso SARL à la Société de participation minière du Burkina (SOPAMIB).

L'Etat burkinabè a acquis le 24 août 2024 par cession directe d'actions et de parts sociales auprès des sociétés Endeavour Mining et Liliun Mining, les anciens actifs miniers détenus par les sociétés minières d'exploitation et de recherche que sont Wahgnion Gold SA, SEMAFO Boungou SA, Ressources Ferké SARL, Gryphon Minerals Burkina Faso SARL et Liliun Mining services Burkina Faso SARL.

Cette acquisition s'inscrit dans la politique d'appropriation souveraine des ressources minières par l'Etat aux fins de leur exploitation optimale au bénéfice des populations.

L'adoption de ce décret permet le transfert des anciens actifs miniers de Wahgnion Gold SA, SEMAFO Boungou SA, Ressources Ferké SARL, Gryphon Minerals Burkina Faso SARL et Liliun Mining services Burkina Faso SARL à la Société de participation minière du Burkina, conformément à la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier du Burkina Faso.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté **un décret** portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité national de négociations commerciales (CNNC).

Ce décret est une relecture du décret n°2018-0043/PRES/PM/MCIA/MINEFID/MAECBE du 1^{er} février 2018 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité national de négociations commerciales (CNNC).

Cette relecture vise à prendre en compte l'émergence de nouvelles questions commerciales (commerce électronique, commerce et genre, commerce et environnement) dans les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le changement de dénomination de certaines structures de l'administration publique et du secteur privé.

Le Comité national de négociations commerciales inclut désormais des structures centrales de l'administration publique, des structures d'appui au secteur privé, des organisations professionnelles et de la société civile ainsi que le monde universitaire.

Le CNNC a pour objectif principal de définir la position nationale en matière de négociations commerciales ainsi que le suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux dont le Burkina Faso est partie prenante.

L'adoption de ce décret permet au Comité national de négociations commerciales de remplir efficacement ses missions.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a fait au Conseil une communication relative à l'organisation des 7^e Jeux universitaires du Burkina Faso (JUBF), prévus du 21 au 28 juin 2025 à Fada N'Gourma.

Placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, la 7^e édition des Jeux universitaires du Burkina Faso a pour thème « **Sport et culture en milieu universitaire, levain de résilience et de cohésion sociale** ».

Cette édition des JUBF connaîtra la participation de 1 150 étudiants issus de plus de 30 universités publiques et privées de notre pays aux phases finales des championnats interuniversitaires de handball, football, volleyball et basketball. Plusieurs activités sont également au programme dont une conférence sur le thème des JUBF, des compétitions en arts du spectacle et des jeux de société.

Dans le cadre de l'intégration des peuples de la Confédération des Etats du Sahel (AES), les centres nationaux des œuvres universitaires du Mali et du Niger sont invités à cette édition des JUBF en vue d'une organisation future des Jeux universitaires de l'AES.

II.2. Le ministre de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement a fait au Conseil le compte rendu de la participation d'une délégation du Burkina Faso au XI^e Congrès écologique international de Nesky, tenu du 22 au 23 mai à Saint-Pétersbourg en République fédérale de Russie.

Placé sous le thème « **Planète Terre : vivre en harmonie avec la nature** », le Congrès a permis à la délégation burkinabè de présenter les stratégies de notre pays en matière d'environnement, de développement durable, d'économie verte et de changement climatique, de biodiversité ainsi que d'écotourisme.

La rencontre a également été l'occasion de porter à la connaissance des congressistes la nouvelle dynamique de développement endogène insufflée par les plus hautes autorités du Burkina Faso.

En marge du congrès, des séances de travail ont eu lieu avec le ministre azerbaïdjanais de l'Ecologie et des ressources naturelles ainsi qu'avec le Vice-ministre de l'Environnement et des ressources naturelles de la Fédération de Russie.

III. NOMINATIONS

III. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Souro Marc Dominique **SANOU, Mle 97 618 Y**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Chef de département de la gestion des finances et du patrimoine au Secrétariat permanent du Conseil national de la protection sociale (SP/CNPS) ;
- Monsieur Louis **GANSONRE, Mle 211 797 F**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Chef de département de la communication et des relations avec les médias au Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale ;
- Monsieur Walter Anawana **ZAGUE, Mle 227 983 A**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Chef de département du développement et du suivi des programmes de filets sociaux et des services d'aide sociale au Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale ;
- Monsieur Bénéwendé **ILBOUDO, Mle 258 070 M**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Chef de département de la planification, des études et des statistiques en matière de protection sociale au Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale ;
- Madame Mamounata **TIENDREBEOGO, Mle 238 597 J**, Inspecteur du travail, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommée Chef de département du développement et du suivi des programmes d'assurance sociale et des mutualités au Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Emilien Ulrich Emmanuel Yisso **BAKONE, Mle 288 546 C**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur général des productions animales ;
- Monsieur Gueswindé Amos **CONGO, Mle 207 393 U**, Ingénieur d'agriculture, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur du développement de l'entrepreneuriat agro-pastoral et halieutique ;
- Monsieur Daouda **BARRO, Mle 272 809 R**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Monsieur Bientama Arsène **ZERBO, Mle 104 862 D**, Administrateur des service financiers, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Comptable principal des matières du ministère de l'Energie, des mines et des carrières ;
- Monsieur Alidou **KOMI, Mle 58 557 L**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Comptable principal des matières de l'Agence nationale de promotion de la finance inclusive (ANPFI).

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Oumarou **KOLOGO, Mle 208 201 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Consul général à Kumasi (Ghana).

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Madame Talato Isabelle **OUEDRAOGO, Mle 97 366 P**, Conseiller en Droits humains, 1^{ère} classe, 12^e échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Carole Gwladys Téega-Wendé Yasmina **BONKOUNGOU, Mle 130 428 F**, Magistrat, catégorie P, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommée Chargé d'études.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Abdou **RAMDE, Mle 224 757 Y**, Pharmacien généraliste, catégorie U, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Moussa **GUEBRE, Mle 53 851 S**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, catégorie N1, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Inspecteur des services de santé ;
- Monsieur Salfo **OUEDRAOGO, Mle 56 297 F**, Conseiller de santé, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Inspecteur technique ;
- Monsieur Ernest **KAGAMBEGA, Mle 52 541 F**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Pierre **ZONGO, Mle 56 305 H**, Conseiller de santé, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services de santé ;
- Monsieur Yves Calixte **NAGABILA, Mle 21 27 B**, Juriste, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Issa **ILBOUDO, Mle 213 867 E**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Directeur général du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle.

**G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT**

- Monsieur François Xavier **OUEDRAOGO, Mle 303 593 G**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Paligwendé Christophe **NONGUIERMA, Mle 260 353 T**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Nomie **DJIGUEMDE/KIEMTORE, Mle 260 350 R**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommée Directrice de l'organisation et de la réglementation ;
- Monsieur Boubacar **BILGO, Mle 212 302 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Mathué **BADIEL, Mle 111 307 G**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 10^e échelon, est nommé Chargé d'études.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- de l'Economat des Forces de défense et Forces de sécurité au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants ;
- de la Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée du Sourou « SOUROUPOLE_SEM », du Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF) et de FASO KOSAM au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques ;
- de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur ;
- de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) au titre du ministère de l'Action humanitaire et de la solidarité nationale ;
- du Centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya (CHUR-OHG), des Centres hospitaliers régionaux de Banfora (CHR-BFR), de Tenkodogo (CHR-TNK), de Dori (CHR-DR) et de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) au titre du ministère de la Santé ;
- de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) au titre du ministère de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques ;
- de l'Ecole normale supérieure (ENS) au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le Conseil a également procédé à la nomination de Présidents aux Conseils d'administration de l'Economat des Forces de défense et Forces de sécurité, de la Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée du Sourou « SOUROUPOLE_SEM », du Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF) et de l'Institut des hautes études internationales (INHEI).

A. MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Economat des Forces de défense et Forces de sécurité pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre de la Présidence du Faso :

- Monsieur Ismaël Kiswendsida Souampa **DIAOUARI**, Officier.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Seydou **BARRO**, Mle 43 129 A, Inspecteur du trésor.

Au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants :

- Monsieur Amed **TRIANDE**, Officier ;
- Madame Félicité **NADEMBEGA**, Officier.

Au titre du ministère de la Sécurité :

- Monsieur Bonsdawendé Armyaho Gildas **ZONGO**, Mle 227 556 E, Commissaire divisionnaire de police.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Monsieur Pascal **TENKODOGO**, Mle 222 109 N, Inspecteur des eaux et forêts.

Au titre du ministère de l’Agriculture, des ressources animales et halieutiques :

- Monsieur Stéphane Gildas **TIENDREBEOGO, Mle 245 228 N**, Inspecteur du trésor.

Au titre du ministère de l’Industrie, du commerce et de l’artisanat :

- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 208 063 S**, Administrateur des services financiers.

Le second décret nomme Monsieur Ismaël Kiswendsida Souampa **DIAOUARI**, Officier, Président du Conseil d’administration de l’Economat des Forces de défense et Forces de sécurité pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DE L’AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté **cinq (05) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l’Etat au Conseil d’administration de la Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée du Sourou « **SOUROUPOLE_SEM** » pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l’Agriculture, des ressources animales et halieutiques

- Monsieur Moussa Poulmawendé **ZIDA, Mle 118 318 Z**, Ingénieur d’agriculture, en remplacement de Monsieur Dométierké John Herman HIEN ;
- Monsieur Fayçal **TEGUERA, Mle 216 980 R**, Ingénieur d’agriculture.

Le deuxième décret nomme Monsieur Moussa Poulmawendé **ZIDA, Mle 118 318 Z**, Ingénieur d'agriculture, Président du Conseil d'administration de la Société de développement intégré du pôle de croissance de la vallée du Sourou « SOUROUPOLE_SEM » pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Dométierké John Herman HIEN.

Le troisième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques :

- Monsieur Guiadoma Ludovic Prosper Arsène **YIGO, Mle 254 842 U**, Ingénieur d'agriculture ;
- Monsieur Toussaint **SAMPO, Mle 207 414 E**, Ingénieur d'agriculture.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Madame Esther Marie Renée **GUIGUEMDE/ZOUNGRANA, Mle 91 275 M**, Inspecteur du trésor.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Monsieur Kamou **ZINGUE, Mle 94 479 A**, Inspecteur principal des eaux et forêts.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Fabèkourè Cédric **KAMBIRE**, Mle **058 514 A**, Maître de recherche en agropédologie.

Au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat :

- Monsieur Lévin Médard **SIB**, Mle **200 578 T**, Conseiller des affaires économiques.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTEURS DIRECTS DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Kiswendsida Nour Al-Ayatt **OUEDRAOGO**, Président de l'interprofession de la filière lait du Burkina Faso.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE PERSONNEL DU CONSEIL BURKINABE DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Poureiguema Hermann **ZANGO**, Mle **207 487 L**, Technicien supérieur d'agriculture.

Le quatrième décret nomme Monsieur Guiadoma Ludovic Prosper Arsène **YIGO**, Mle **254 842 U**, Ingénieur d'agriculture, Président du Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le cinquième décret nomme Monsieur Lamoussa Odilon **SANO**, **Mle 303 403 A**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration de FASO KOSAM pour un premier mandat de trois (03) ans.

C. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants :

- Monsieur Gilles Séraphin **BAYALA**, Officier, en remplacement de Monsieur Souleymane OUEDRAOGO, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur :

- Monsieur Hermann Yirigouin **TOE**, **Mle 118 840 C**, Conseiller des affaires étrangères, en remplacement de Monsieur Issa BORO, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du ministère de la Sécurité :

- Monsieur Apollinaire **KAFANDO**, **Mle 308 627 R**, Commissaire principal de police, en remplacement de Monsieur Ardjouma KARAMA.

Le second décret nomme Monsieur Hermann Yirigouin **TOE, Mle 118 840 C**, Conseiller des affaires étrangères, Président du Conseil d'administration de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

D. MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Monsieur Nébon Eric **DIALLO, Mle 208 555 P**, Elève-Assistant en éducation sociale, Administrateur représentant les élèves au Conseil d'administration de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) pour la durée de son mandat de Délégué général.

E. MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté **cinq (05) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO, Mle 231 437 T**, Professeur titulaire hospitalo-universitaire, Administrateur représentant l'Université Lédéa Bernard **OUEDRAOGO** au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya (CHUR-OHG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le deuxième décret nomme Monsieur Djakaridja **SOULAMA, Mle 216 831 T**, Inspecteur du travail, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Banfora (CHR-BFR) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme les personnes ci-après, Administrateur au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Tenkodogo (CHR-TNK) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA DELEGATION SPECIALE REGIONALE DU CENTRE-EST

- Monsieur Emile **YAMEOGO, Mle 200 383 R**, Administrateur civil.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ASSOCIATIONS DES MALADES

- Monsieur Boniface **IRIGA, Mle 48 833 V**, Attaché d'intendance scolaire et universitaire.

Le quatrième décret nomme Monsieur Nouhou **NOMBRE, Mle 237 989 P**, Conseiller en gestion des ressources humaines et management des administrations, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Dori (CHR-DR) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le cinquième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Ousmane **SIDIBE, Mle 208 081 P**, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Monsieur Seydou **SAVADOGO, Mle 117 536 C**, Conseiller en statistique et analyse du développement.

F. MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil a adopté **un décret** portant renouvellement du mandat de Monsieur Ganda Judicaël **WANRE, Mle 20 00 080**, Economiste gestionnaire, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'administration de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) pour une dernière période de trois (03) ans.

G. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure (ENS) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique :

- Madame Bernadette **ZONGO/NITIEMA, Mle 54 415 E**, Inspecteur de l'enseignement secondaire.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES UNIVERSITES

- Monsieur Karim GUIBULA, Mle 105 140 F, Enseignant-chercheur.



www.sig.gov.bf

Le Porte-parole du Gouvernement,



Pingwendé Gilbert OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon